

déclaration demandant à son gouvernement "de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour mettre fin à la tuerie insensée commise sans provocation par ses forces armées". M. Clark demande à l'ambassadeur de communiquer clairement à ses supérieurs toute l'indignation ressentie par le Canada.<sup>1</sup> Le même jour, les pays occidentaux et les communautés chinoises du monde entier condamnent la répression militaire par des appels à la modération et demandent l'imposition de sanctions politiques et économiques contre la Chine. Par ailleurs, des Canadiens d'origine chinoise manifestent devant les consulats de Chine et organisent des vigiles en mémoire des civils tués à Beijing.<sup>2</sup>

Le 5 juin 1989, à la Chambre des communes, le ministre des Affaires extérieures annonce la réaction du Canada aux incidents qui se déroulent en Chine. Celle-ci prend la forme des mesures suivantes :

- on recommande aux six cents Canadiens résidant en Chine, dont la moitié se trouve à Beijing, de quitter le pays immédiatement, avec l'aide du gouvernement canadien s'il le faut;
- on reporte la signature d'une série de protocoles d'entente visant des projets d'aide au développement en Chine;
- on suspend les négociations sur la coopération en matière d'énergie nucléaire;
- on suspend les relations entre les Forces canadiennes et l'Armée de libération du peuple, y compris la vente de matériels militaires autorisés (c'est-à-dire autres que des armes) à la Chine;
- on assure la protection de quelque 4 500 Chinois étudiant au Canada, en prolongeant d'un an leur visa; et
- on s'engage à soutenir à l'ONU toute initiative visant à promouvoir la modération en Chine.<sup>3</sup>

Le 12 juin 1989, M. Clark annonce que le Canada rappelle pour consultations son ambassadeur en Chine, M. Earl Drake.<sup>4</sup> Le 15 juin, on convoque à nouveau l'ambassadeur de Chine afin de lui signaler que ses diplomates harcèlent les Chinois étudiant au Canada. L'ambassadeur déclare par la suite à des journalistes que le Canada ne devrait pas s'immiscer dans les affaires intérieures de son pays. Le

1 "Clark Condemns China Crackdown", *Ottawa Citizen*, 5 juin 1989, p. A6; et ministère des Affaires extérieures, *Déclaration 89/16* (5 juin 1989), p. 3.

2 Eric Skelton, "20,000 Demonstrators March on Consulate", *Globe and Mail*, 5 juin 1989, p. A4; et Robert Sibley, "Chinese Canadians Urge Govt. to Act", *Ottawa Citizen*, 11 juin 1989.

3 Ministère des Affaires extérieures, voir note 1 ci-dessus, pp. 3-5.

4 Tim Harper, "Canada Calls Home China Envoy", *Toronto Star*, 13 juin 1989, p. A4.